



ENGAGÉ·E·S POUR

seine saint denis

LE DÉPARTEMENT

S'engager, avoir confiance, se perfectionner, se projeter, ici chacun·e a les moyens de prendre en main sa carrière et d'être utiles. Ici, chaque expérience fait progresser et est valorisée. Ici, on se forme, on expérimente, on gagne en responsabilités. Ici, quand on est utile aux autres, on est aussi utile à soi-même.

DES ASSISTANT·E·S ADMINISTRATIFS·VES F/H

Présentation de la direction

Au sein de la Direction de la Prévention et de l'Action Sociale (DPAS), le Service social départemental est composé de 24 circonscriptions de service social.

En lien avec les services du Pôle Solidarité, il met en œuvre les politiques sociales à l'échelle des territoires et développe un partenariat local afin d'offrir un accompagnement social global, individuel et collectif, aux habitants du département rencontrant des difficultés sociales. Le Service agit ainsi en faveur de l'accès aux droits et de l'autonomie.

Raison d'être du poste

Venez rencontrer nos équipes lors du forum de l'apprentissage le 18 avril 2024 à la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis.

Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Accueil physique et téléphonique des personnes,
- Analyse de la demande du public,
- Suivi de dispositifs et de réunion (préparation, compte rendu...),
- Gestion d'agenda,
- Création et gestion d'outils : répertoire, arborescence,
- Participation aux activités et projets de la circonscription : action collective, journée porte ouverte, archivage.

Profil recherché

Nombre de contrats d'apprentissage : 10 pour les circonscriptions du service social départemental

Niveau d'études : BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social - SP3S

Compétences requises :

- Bonne maîtrise de l'outil informatique,
- Capacité organisationnelle,
- Compétence relationnelle auprès des publics reçus, du travail en équipe et des partenaires,
- Discrétion et confidentialité.

Informations complémentaires et atouts rh

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (muscultation, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.